Delaz Gardd Le jour mois et an que dessus.

Gmouvier Latta Jemon

Barthelemy

Charles Gmouvier Garachon

L'an sept de la republique française une et indivisible et le dix thermidor par devant moi Charles Gmouvier Président de l'administration municipale du Canton de la Garde Département du Var par l'article 4 de la loi du 13 fructidor an 6. Des fonctions d'officier public quant à la Célébration du Mariage des Citoyens de ce Canton, sont comparus pour

N°. 30 Jean Raynaud et Marguerite Catherine Portal

contracter mariage le Citoyen Jean Raynaud Maçon fils majeur et légitime de Jean Cultivateur et de feue Marie Saporet natif de Maurin Département des Basses alpes et demeurant en cette Commune d'une part, et Marguerite Catherine Portal native de cette

Commune de la Gardd et y demeurant fille mineure et légitime de Joseph agriculteur et de feue Nicolasse Bernard Dautre part; lesquels futurs conjoints étant accompagnés des citoyens Jean Louis Guérin menuisier Jacques Bonifas Pardonnier, Joseph Gmouvier et Jean Devillers agriculteur tous agés de plus de vingt ans et résidents, les deux premiers de la Commune de Toulon et les deux derniers en cette de la Garde, Canons requis honnêtes, assistés des dits futurs conjoints de leurs parens respectifs tout donnant en dit mariage leur consentement et approbation, lecture faite de l'extrait acte de publication du dit mariage délivré par l'officier public de la Commune de la Garde portant qu'il n'y a de ni opposition ni empêchement au terme de la loi; vu l'extrait acte de naissance de l'futur portant qu'il est né à Maurin Département des Basses alpes le 27 Avril 1764; vu celui de la future constatant qu'elle est née à la Garde le 27 juin 1779, tous de parens légitimes; les parties ayant des tendres déclaré leurs mutuels consentemens